

7 août 1799.

P. Girard - vicaire parochial
- Berne

11

Révérendissime Evêque

Il est temps que je vous rende compte de ma conduite, et si j'ai différé
jusqu'à présent c'est que je voulais attendre que j'eusse fait quelques pas
dans ma nouvelle carrière.

Le Chœur de l'église de St. Vincent est encore l'endroit de nos assemblées;
mais si l'affluence continue, ce local sera trop petit, et nous serons obligés
d'en choisir un autre. L'autel est aujourd'hui beaucoup mieux, qu'il n'était
au commencement. Dans le milieu se voit une croix argentée et propre, qui
a quatre à cinq pieds de haut. Deux chandeliers d'argent sont placés de
chaque côté, et voilà tout. J'aime toujours cette noble simplicité et je suis
enchanté de la trouver ici. Outre la chasselle par trop simple que l'on nous
a envoyée de Fribourg, nous en recevons deux autres de Soleure; l'une rouge
et fort propre; et l'autre de drap d'or. L'administration et le Chapitre
se sont fait une fête de nous envoyer ces objets. L'on ne peut exprimer
la joie qu'ils ont éprouvée.

La messe se dit tous les jours à huit heures. Lorsque quelque autre
Prêtre desire la dire, je lui cède ma place, parce que j'estime qu'il se fait
ici qu'un seul service par jour. Vous en devinez aisément la raison. La

commun

communion se donne' durant la messe. Cet usage est celui de l'antiquité, il est d'ailleurs dans la nature de la cérémonie, et ce n'est pas en l'endroit ou il faudrait s'en écarter. Plusieurs Représentants ayant désiré chanter la messe allemande, qui est en usage en Autriche, dans les Evêchés de Bamberg, Würzburg, Spire & et même dans une partie de l'Italie; j'en suis empressé de me prêter à leur désir, qui était aussi le mien. Dimanche huit jour l'on a chanté la première fois, et ce chant accompagné de l'orgue a fait l'impression la plus favorable même sur les protestans. Afin que chacun pût y prendre part, j'ai fait imprimer le livret, dont j'ai l'honneur de vous envoyer quelques exemplaires. J'ai pensé qu'il serait la meilleure Apologie de la messe. Les Strophes sont prises dans le chant de Saltbourg. Les Oraisons sont celles du Missel. J'ai ajouté une Epître, un Evangile et une courte explication des cérémonies, comme je la croyais convenable au tems et aux localités. Je me suis chargé des frais de l'impression et le livret se distribue gratuitement. Je me promettais des succès, mais ils ont passé de beaucoup mon attente. Les Protestans en demandent avec empressement, et il en est qui disent hautement, qu'on les a trompés sur la messe, et que nos cérémonies valent mieux que les leurs. Tous sont contents, jusqu'à l'imprimeur qui me dit avec attendrissement, qu'il avait éprouvé la plus vive joie dans la lecture qu'il en a faite. Je ne garderais bien cependant de profiter impudemment de ces aveux. Je ne dois pas passer sous silence les bons offices

du jeune Hedlet, qui fait le service de l'orgue. Si j'ai quelque mérite dans cette affaire, il le partage avec moi.

Je prêche tous les dimanches alternativement en français et en allemand. Mon discours d'entrée était une profession de foi. mon texte était: Pradicamus Christum crucifixum je disais quidem. Je depuis lors j'ai adopté un plan d'instruction. Elles seront toutes sur ces trois objets: La sagesse, la religion, et le culte. Point d'état sans vertu, point de vertu sans religion, et point de religion sans culte, - voilà la liaison de ces objets. Ce n'est pas cependant que je ne considère ces choses que sous le rapport qu'elles ont avec la prospérité des états. Je suis chrétien, et je sais que je dois élever mes auditeurs au-dessus de cette vie passagère, mais il faut cependant que prêchant à des législateurs, je les prévienne dans l'occasion contre la politique impie et déraisonnable de nos voisins. Sans hauser personne je dis la vérité toute entière et ma franchise a concilié à notre ministère l'estime de plusieurs habitants de cette ville.

Je suis chargé de vous présenter un plan au sujet de nos fêtes, que l'on voudrait faire renconler avec celles des Protestants, dans cette commune seulement. Je le tiendrais peut-être votre avisée ici, car je n'ai pas oublié que vous m'avez fait espérer que vous y viendriez. Les Représentants à qui j'en ai parlé témoignent beaucoup d'impression à votre avis. Si le jour de l'assomption pouvait vous convenir, vous nous chanteriez la messe et dimanche en annonçant la fête j'annoncerais votre avisée. Je désirerais cependant en être présente au plutôt, pour prendre des mesures convenables

non pas pour une Messe Pontificale, elle ne pourrait pas trop avoir lieu, mais
cependant pour une Messe d'Evêque.

En attendant l'honneur de votre réponse je reste avec le plus
profond respect, et la soumission la plus inviolable

De votre Grandeur

Geig. Girard Cordelier
et Min. du Culte catholique à Bern

Berne le 7 Août 1799.

~~5~~ 7 24
3

72